



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École St-Gabriel**

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-GABRIEL**

Procès-verbal de la 4^e réunion ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 6 mai 2025, à 18 h 30, à l'école Saint-Gabriel

1. PRISE DES PRÉSENCES

Présentes :

M^{me} Audrey St-Amant, parent
M^{me} Joëlle Petit, parent
M^{me} Geneviève Couture, parent
M. Kevin Goudreau, enseignant
M^{me} Myriam Couture, enseignante
M^{me} Karine Ponton, enseignante
M^{me} Yolande Bouchard, tech. en service de garde
M. Marc Poirier, directeur

Absentes :

Myriam Roussel, Nancy Favreau, Audrey Bourque

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Nous avons quorum ce soir.

3. SECRÉTARIAT DE LA RENCONTRE

Kevin Goudreau est nommé secrétaire.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Karine Ponton propose l'ordre du jour tel que présenté.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ 2024-2025-017



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École St-Gabriel**

CÉ 2024-2025-018

5. LECTURE ET ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Audrey St-Amant propose l'adoption du procès-verbal du 4 décembre 2024.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CÉ 2024-2025-019

6. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Pas de suivi

7. SERVICE DE REPAS CHAUD LE MIDI

Résultat du sondage : 43 réponses des parents pour un total de 63 repas possibles en offrant un repas chaud par semaine. Marc fera un suivi avec le concessionnaire du Tournesol pour aller de l'avant. Début du service pour septembre si possible.

8. SURVEILLANCE DU MIDI POUR LE REPAS

Enjeux avec le personnel pour pallier le manque de surveillance lors du midi. Intention pour l'an prochain est de ne plus avoir de micro-onde à l'école. Priorité à la surveillance et non pour chauffer des repas. Des bouilloires seraient mises à la disposition pour les repas qui demandent de l'eau chaude (Achat d'une bouilloire).

Ration surveillance/élève

Discussion de la règle qui mentionne que les élèves du SDG doivent manger avec ceux du SDG peu importe l'âge des élèves. Explication sur la procédure actuelle qui est que les petits sont dans des locaux différents avec une surveillante et les élèves à partir de la 2^{ème} année restent au gymnase. Décision des parents présents : On ne change rien à la formule actuelle. Une communication sera envoyée à la maison pour en informer les parents.

On se questionne sur la différence de prix entre ceux qui payent le forfait SDG et ceux qui payent seulement pour la



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École St-Gabriel**

surveillance sur l'heure du midi.

9. MARCHETHON

Yolande se charge d'aller chercher des dossards et de l'achat de 6 sacs de glace. Joëlle se charge des Mr. Freeze et des ficello pour l'activité.

10. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS :

A) Bilan chasse aux cocos

Bilan positif de l'activité. Prévoir l'achat de GROS cocos car ils se ferment mieux et il est plus facile d'y mettre les messages des élèves.

B) Plan levées de fonds 2025-2026

Présentation du plan pour les levées de fonds

Faire la vérification des consignes. Quelles sont les bouteilles acceptées en vertu des nouvelles lois.

C) Plan activités 2025-2026

Présentation du plan pour les activités.

11. MOYEN DE PRESSION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE

Départ de Marc comme moyen de pression.

12. SERVICE DE GARDE

Rien à ajouter

13. COMITÉ DE PARENTS

Retour sur la marchethon : Location de cônes chez Location Windsor. La classe de 6^e année s'occupe d'aller les chercher et de les mettre sur la cour.



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École St-Gabriel**

14. CORRESPONDANCE

Aucune

15. AUTRES SUJETS

Activité de fin d'année

20 juin Kermesse. Tout est déjà prévu, il ne reste qu'à organiser la journée.

Question sur la collation

Est-ce que le 250\$ pour les parents du CÉ (frais de garde) peut servir à payer la collation (crème glacée vanille avec des bonbons et melon d'eau)

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Audrey St-Amant, et résolu :

QUE la séance soit levée à 19h52

(signature)
La présidente d'assemblée

(signature)
Le directeur